

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON D'ARBOIS

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34

e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux mai, à 20h 30, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du dix-huit mai deux mille quinze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, Maire,
M. BRENIAUX Romuald, Mme VALLEUR Marie Colette, M. SOUDIER Jean-Gabriel, adjoints
Mmes GERRIET Pascale, GUILLOT Raymonde, GUYON Gabrielle
MM. LOUBOUTIN Laurent, TERRIER Cyril, TRULLARD Yvan

Absente excusée : Mme DUGOIS Claudine

Secrétaire de séance : M. SOUDIER Jean-Gabriel

Ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Location logement Mairie
- 2 – Château : travaux et locations
- 3 – Ciné'Zik 2015
- 4 – Emploi saisonnier
- 5 – Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Le maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Vente du tracteur-tondeuse
- Location de pâturages

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1 – Location logement Mairie

Suite au départ de M. GARNIER Julien du studio situé au-dessus de la mairie, le conseil, avec 8 voix pour et une abstention, autorise le maire à signer un bail avec M. SANCHEZ Thierry à compter du 1^{er} juin 2015. Le loyer est fixé à 240 €. Une caution égale à un mois de loyer lui sera demandée.

2 – Château : travaux et locations

- Travaux d'extension et de mise aux normes :

La publication a été réalisée sur une plateforme dématérialisée. Les entreprises peuvent directement accéder aux cahiers des charges des différents lots en consultant sur Internet. Les premières offres commencent à arriver en mairie, les enveloppes seront ouvertes lors d'une réunion de la commission d'appel d'offres en présence du Maître d'œuvre, SAFIMO.

Un dossier DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) a été déposé en Préfecture afin d'obtenir un maximum (jusqu'à 40 %) de subventions sur le prix hors taxe des travaux.

Les travaux de réfection des sanitaires sont terminés, la réception de travaux - avec réserve - a été réalisée. Globalement les travaux sont conformes aux demandes. Il reste cependant quelques finitions et une réserve a été mise sur la faïence qui pourrait avoir un défaut. L'employé communal pourra réaliser la couche d'impression et la peinture restante. Un film opaque sera à poser sur la vitre des toilettes handicapées.

- Locations :

Le Maire présente une ébauche du contrat qui pourrait être signé avec M SERVOLLE, organisateur de mariages, réceptions, séminaires ...

Le conseil accepte le principe de travailler avec M. SERVOLLE pour une vingtaine de dates par an mais demande des modifications du contrat : tarif fixé à 730 € par week-end à partir d'avril 2016, 175 € en semaine sans l'office et 250 € avec l'office. Des précisions devront être apportées quant aux responsabilités du locataire (attestation d'assurance) en cas de dégâts, casse de vaisselle et tarifs du chauffage.

Le contrat définitif sera délibéré au prochain conseil.

3 – Ciné'Zik 2015

Le conseil autorise le Maire à signer la convention d'organisation d'une séance de cinéma au Château d'Artois le 11 juillet prochain pour un montant de 245 €. Le film retenu lors d'un précédent conseil municipal reste inchangé : La famille Bélier.

4 – Emploi saisonnier

Lors du dernier conseil municipal, les membres présents avaient décidé d'attendre celui-ci pour décider ou non d'embaucher une seconde personne pour l'été. Vu les jours fériés du mois de mai, le conseil est bien conscient que la tonte a pris du retard mais décide de ne pas embaucher de seconde personne pour l'instant. Un bilan sera fait à la fin de l'été.

5 – Vente du tracteur-tondeuse

Suite à la soumission cachetée décidée lors du dernier conseil, une seule enveloppe a été reçue en Mairie. Le Maire procède à l'ouverture de ce pli et l'ancien tracteur-tondeuse de la commune est attribué à M. BRENIAUX Patrick, pour un montant de 361,20 €.

6 –Location de pâturages

M. CATTET Sylvian, demande à louer à bail les parcelles communales C264, C265, C 266, C267 et C269 situées « aux Raclettes » pour une surface de 3 ha 06 a 00 ca. Le conseil, avec 9 voix pour, une voix contre, autorise le Maire à signer un bail avec M. CATTET Sylvian à compter du 1er juin 2015 pour un montant de 60 €. Cette délibération annule et remplace la délibération du 30 juin 2014.

7 – Questions diverses

- Devis ONF : Après réunion de la commission Bois, le devis de l'ONF pour un montant de 441 € HT est accepté. Les dégagements dans les parcelles 25, 38 et 39 seront réalisés par des bénévoles.
- La commission cimetièrre se réunira prochainement afin de trouver une solution pour le désherbage.
- Des devis seront demandés pour la pose d'un poêle à granulé pour le logement de Mme PETOT au presbytère.
- Chaque conseiller est invité à arroser les massifs communaux situés à proximité de son habitation.
- Un responsable de chaque commission communale est désigné :
 - Directives à l'employé communal : BRENIAUX Romuald,
 - Liste électorale : VALLEUR Marie-Colette,
 - Fleurissement – embellissement : GUILLOT Raymonde,
 - Télécommunication – informatique : TERRRIER Cyril,
 - Bulletin communal – communication : GERRIET Pascale,
 - Culture – animations – relations avec les associations – bibliothèque : GERRIET Pascale,
 - Forêt – affouages : BRENIAUX Romuald,
 - Matériel communal – hangar : BRENIAUX Romuald,
 - Cimetière : gestion et entretien : GUYON Gabrielle
 - Château d'Artois – locations : VALLEUR Marie-Colette,
 - Château d'Artois – travaux : BRENIAUX Romuald,
 - Bâtiments communaux - locations : VALLEUR Marie-Colette,
 - Bâtiments communaux - travaux : SOUDIER Jean-Gabriel
 - Terrains communaux – voirie – urbanisme : MURCIER Alain
 - CCAS (Centre communal d'action sociale) : GUILLOT Raymonde
- Des guirlandes de Noël seront commandées pour un montant de 1000 €, comme prévu au budget.
- La bibliothèque a été agrandie, un tri des livres a été effectué. Merci à tous les bénévoles qui contribuent à améliorer ce lieu.

- Mme PROST Murielle demande l'autorisation d'intervenir sur le terrain communal afin de tailler sa haie. Le conseil lui accorde cette autorisation à l'unanimité.
- Urbanisme :
 - Le maire informe les conseillers qu'un dossier de permis de construire a été déposé par M. BESNARD Quentin pour construire sa chèvrerie aux Raclettes. Le dossier est en cours d'instruction à la DDT.
 - Un dossier de permis de construire vient d'être déposé en Mairie par M. BAYLE Pierre pour la construction d'une maison d'habitation rue des voituriers.
 - Un dossier de permis de construire modificatif vient d'être déposé par M. QUATREPOINT Eric pour un changement de forme et de couleur de ses portes de garage.
- Une réunion compostage a eu lieu ce jour en mairie. Jean-Gabriel SOUDIER, responsable du programme « commune 100% compostage » exprime sa déception quant au nombre de participants. De la documentation est disponible en Mairie.
- Le conseil remercie les jeunes pour la lecture du message lors de la cérémonie du 8 mai.
- Le prochain conseil est fixé au vendredi 19 juin à 20 h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Alain MURCIER

Jean-Gabriel SOUDIER